Public Safety Canada Sécurité publique Canada

ARCHIVED - Archiving Content

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Canada

Août 2014 | Numéro 14-21

Recherche en bref

Les délinquants âgés incarcérés dans des établissements du Service correctionnel du Canada

MOTS CLÉS : *délinquants âgés, soins de santé, profil de la population*

Ce que cela signifie

La proportion de délinquants de plus de 50 ans incarcérés dans des établissements du Service correctionnel du Canada (SCC) a augmenté depuis 2006. D'après les prévisions, elle devrait s'accroître davantage au cours des 5 prochaines années. Selon la présente recherche, l'augmentation touchera surtout les délinquants de sexe masculin, non autochtones, âgés de 50 à 64 ans, ce qui augmentera les pressions associées aux services de santé offerts à ce groupe.

Ce que nous avons constaté

Environ 24 % des délinquants sous responsabilité fédérale ont plus de 50 ans, et seulement 4 % ont 65 ans ou plus. En comparaison, selon les récentes données de recensement, 15 % des Canadiens sont âgés de plus de 65 ans. Les délinquants de 50 ans et plus sont moins susceptibles que les autres d'être incarcérés dans un établissement à sécurité maximale. À l'heure actuelle, il n'y a que très peu de délinquants de sexe masculin et aucune délinquante de plus de 80 ans dans les établissements du SCC.

Pourcentage de délinquants âgés par niveau de sécurité

	Âge		
Niveau de sécurité	50 à 64	65 à 79	80 et +
Sécurité minimale	26 %	32 %	89 %
Sécurité moyenne	52 %	45 %	--
Sécurité maximale	7 %	5 %	--
Niveaux de séc. multiples	15 %	18 %	11 %

Chez les délinquants de 50 ans et plus, la proportion de délinquantes est plus faible (17 %) que celle des délinquants de sexe masculin (24 %). De même, parmi les délinquants d'ascendance autochtone, une proportion plus faible est âgée de plus de 50 ans (15 %) par rapport à celle observée chez les délinquants non autochtones (26 %). Sur le plan des régions, la région du Québec affiche la plus grande proportion de délinquants âgés de 50 à 64 ans (26 %). La population de délinquants de la région des Prairies est considérablement plus jeune que celle des autres régions; en effet, seulement 13 % des délinquants qui y sont incarcérés sont âgés de 50 à 64 ans.

L'augmentation de la population de délinquants âgés est surtout attribuable à l'accroissement du nombre de délinquants non autochtones qui sont incarcérés dans les établissements du SCC. Les prévisions fondées sur la modélisation de la population donnent à penser que la croissance la plus marquée au cours des 5 prochaines années se fera chez les délinquants non autochtones âgés de 50 à 64 ans. De plus, ces prévisions indiquent que les délinquants autochtones et les délinquantes continueront vraisemblablement de représenter une faible proportion des délinquants âgés de plus de 50 ans. En outre, on prévoit que la proportion de délinquants âgés de plus de 80 ans demeurera, stable au cours des 5 prochaines années. Il faut toutefois interpréter ces prévisions avec prudence, puisque la faible quantité de données historiques disponibles limite la capacité de modélisation.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les études précédentes ont indiqué que les délinquants âgés incarcérés dans des établissements du SCC présentent davantage de problèmes de santé chroniques que les délinquants plus jeunes. Le SCC doit connaître le nombre de délinquants âgés actuellement sous surveillance et pouvoir consulter des prévisions sur les délinquants de ce groupe d'âge afin d'être plus à même d'affecter comme il se doit les ressources dont il dispose, ainsi que de planifier la prestation des services de santé et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la population.

Ce que nous avons fait

Au moyen des données recueillies au cours des 16 dernières années sur les délinquants âgés incarcérés (y compris les délinquants d'ascendance autochtone), on a établi des prévisions concernant la taille de la population pour les 5 prochaines années. Plus particulièrement, on a utilisé la méthode d'analyse des séries chronologiques pour produire des prévisions quant à l'évolution de la population sur le plan de la taille, avec un intervalle de confiance à 95 %. Les résultats présentés constituent les prévisions les plus conservatrices parmi celles découlant des données sur la population couvrant la période de 16 ans en question.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site Internet pour une liste complète des publications de recherche.

Préparé par : Janelle Beaudette et Lynn Stewart, d'après les travaux de Greg Brown et de Steven Cook